



Critère 1.3. Programme de formation théorique et pratique permis B

La formation théorique

La formation théorique forme sur la connaissance de la réglementation concernant la circulation et la conduite d'un véhicule ainsi que sur le comportement du conducteur.

Cette formation pourra être suivie par 2 façons :

- au sein de l'établissement
- à distance, par internet (Accès PACKWEB)

Au sein de l'établissement, les élèves peuvent venir sur les horaires d'ouverture du secrétariat. Sur ces plages horaires, ce sont des DVD qui sont diffusés. Les élèves peuvent également venir lors de l'animation des cours par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité. Ces cours ont lieu :

AUTO-ECOLE DU BOURG NEUF
2 rue du Bourg Neuf
38 480 PONT DE BEAUVOISIN

La formation théorique porte sur :

Les panneaux Carrefour à sens giratoire Les feux – Autres feux La vitesse Position sur la chaussée – Dépassements et croisements Les stationnements Le conducteur : prise d'informations – zone de danger – attitude à l'égard des autres – moyens de communication – Distance d'arrêt et intervalle de sécurité Fatigue – Distracteurs – Santé et conduite Les autres usagers de la route Documents obligatoires et utiles – Constat amiable Permis à points – Infractions et sanctions Transport des passagers Chargement du véhicule Porter secours : gestes de premier secours Précautions nécessaires en quittant le véhicule Eléments mécaniques – Les pneumatiques Entretien véhicule Equipements du véhicule – Témoins commandes Equipement de sécurité Ecoconduite Sanctions – Formation – Catégories de permis.

Auto-école des Lycées



Les thèmes suivants doivent obligatoirement être vus par les élèves. Ils sont dispensés 2 fois par mois selon le calendrier établi et affiché :

- La vitesse
- L'alcool et les drogues
- La fatigue
- Les assurances

La formation pratique

La formation pratique porte sur la conduite d'un véhicule et sur la sensibilisation aux différents risques de la route. Quatre compétences sont enseignées et doivent être acquises en fin de formation :

- Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul,
- Appréhender la route et circuler dans des conditions normales,
- Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers,
- Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

Chaque compétence et sous-compétence seront traitées en abordant les points suivants :

- Le pourquoi
- Le comment
- Les risques
- Les influences de l'entourage et du mode de vie de l'élève
- Les pressions exercées par la société, telles que la publicité, le travail, etc
- L'auto-évaluation

La formation permis B se base sur le REMC.